

Monsieur,

J'aimerais par la présente vous faire part de mon inquiétude à l'égard de la construction d'une école primaire dans le triangle du parc de la Fontaine.

Je m'oppose à :

- la construction d'une école dans un lieu qui fait partie d'un parc ;
- l'augmentation des périodes de congestion le matin et le soir ;
- l'augmentation des émanations des voitures en attente devant l'école ;
- l'exposition des enfants au danger, car l'école serait située sur le boulevard le plus achalandé de l'île ;
- l'absence de sites alternatifs.

J'ai choisi de vivre à l'Île-des-Sœurs pour sa qualité de vie, comme la majorité des gens ici. Malheureusement, cette qualité de vie est de plus en plus en péril. Pour les dix prochaines années, nous allons subir les désagréments de nombreux chantiers de construction : pont de l'Île, pont Champlain, tours à la Pointe Nord et à la Pointe Sud, cinq immeubles sur le chemin du Golf, démolition des entrepôts. À tous ces chantiers s'ajoutera celui d'une école sur le boulevard de l'Île.

Proposition :

Considérer un site alternatif harmonieux et sécuritaire pour construire l'école.

Merci

Ann Connolly, travailleuse autonome